

Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre 2019

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'AG du 07.09.2018 à Zurich
2. Rapport annuel du Président
3. Comptes annuels 2018, rapport de révision
4. Décharge au Comité
5. Fixation de la cotisation de membre 2020
6. Elections
7. Divers

Il n'y a pas de remarque s'agissant de l'ordre du jour, qui est dès lors accepté.

1. Procès-verbal de l'AG du 07.09.2018 à Zurich

Il n'y a pas de remarque s'agissant du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2018. Il est en conséquence accepté et les remerciements vont à Franz Erni.

2. Rapport annuel du Président

Le Président Fuhrer indique quelles sont les procédures de consultation dans le cadre desquelles la SDRCA a déposé une prise de position.

Il indique qu'il a été proposé de réorganiser un événement dans l'ancien format des congrès annuels mais que cela n'a pas éveillé d'intérêt. Le projet ne verra donc pas le jour.

Le Président Fuhrer remercie les personnes ayant participé à la rédaction des annales et donne les informations relatives au sponsoring, à l'état des membres et aux diverses coopérations de la SDRCA.

3. Comptes annuels 2018, rapport de révision

Les comptes annuels 2018 présentent un léger déficit, du fait notamment qu'une partie des cotisations de membres n'a été reçue qu'en janvier 2019. Le Président Fuhrer indique les autres raisons expliquant ce bilan légèrement déficitaire.

4. Décharge au Comité

Décharge est donnée au Comité.

5. Fixation de la cotisation de membre 2020

Il est décidé de maintenir inchangé le montant des cotisations.

6. Elections

Felix Schöbi prend la présidence pour ce point de l'ordre du jour.

Simon Heim, Massimo Pergolis et Franziska Grossen sont réélus au Comité.
Stephan Fuhrer est réélu en qualité de Président.

7. Divers

Il n'y a pas de divers.

Bienne, le 6 septembre 2019

Pour le procès-verbal



Laetitia Raboud